

Dans le contexte de l'adoption par la Communauté européenne de nouvelles directives concernant la « télévision sans frontières », une campagne vigoureuse a été mise sur pied pour sensibiliser les responsables européens aux avantages mutuels que comportent les accords de coproduction télévisuelle et cinématographique que le Canada avait conclus avec huit pays européens. Ces pays continuent de déployer prioritairement leurs efforts en vue d'harmoniser ces ententes à la législation européenne. Le réseau francophone de télévision TV5, dont le Canada est l'un des principaux partenaires, a pris de l'expansion et s'est modernisé, et la plupart des pays européens peuvent désormais y avoir accès.

Comme l'Europe demeure un marché important pour les produits culturels canadiens, le Ministère a accordé une aide substantielle à plusieurs artistes canadiens, à savoir artistes de la scène, musiciens, troupes de danse, écrivains,

peintres et réalisateurs de cinéma, dans leurs efforts pour se tailler une place dans le milieu artistique européen, qui demeure très compétitif. Leur excellence professionnelle a contribué à faire connaître le Canada comme un pays avancé qui a beaucoup à offrir sur les plans de la culture et de la qualité de vie.

Le Ministère a maintenu son soutien actif aux diverses associations européennes d'études canadiennes, accordant bourses, livres, journaux éducatifs et subventions à des conférences et autres activités universitaires. Un nombre accru d'universités européennes ont mis sur pied des Centres d'études canadiennes et offrent des cours d'histoire, de géographie et de littérature canadiennes, ainsi que des cours sur les sciences sociales au Canada et sur divers autres sujets susceptibles de mieux faire connaître notre pays en Europe de l'Ouest.

G. UNION SOVIÉTIQUE ET EUROPE DE L'EST

Le Canada a accordé son appui aux réformes économiques et politiques en cours en URSS et en Europe de l'Est. Pour ce faire, il a proposé des réponses nouvelles à l'évolution des relations Est-Ouest et à son rôle dans ce contexte.

Le Canada a oeuvré au sein d'un groupe de coordination composé de 24 pays (le Groupe des 24) afin d'empêcher tout bouleversement économique susceptible de compromettre les réformes en cours en Europe centrale